

Présentation des vœux de l'Amicale

samedi 25 Janvier 2014

salle St Ives, Camaret

Discours du président (lu par P. Narran)

Que la nouvelle année apporte à vous tous et à vos familles le bonheur, une bonne santé et un peu de poisson !

L'Amicale des Pêcheurs Plaisanciers de Camaret remercie de leur présence les autorités civiles et militaires ainsi que les partenaires économiques.

La « grogne » des pêcheurs plaisanciers notée dans la presse nous paraît justifiée : en effet, pour 2014 la mairie nous annonce –une augmentation d'environ 2% de la taxe d'amarrage pour nos bateaux qui font moins de 8 mètres.

--une augmentation de 20% du forfait grutage.

--la création d'une taxe de carénage de 15 euros.

Si nous notons avec satisfaction l'intervention rapide et efficace des agents du port lors des tempêtes de Décembre, nous regrettons que certains pontons ne soient pas mieux entretenus (planches vermoulues, mousses transformant en patinoire certains pontons et catways).

Cependant nous apprécions le remplacement de certains pontons au port Vauban et la création de parkings à vélos, parkings qui malheureusement ne résoudre pas les problèmes récurrents du stationnement des véhicules en Juillet et Août.

En ce qui concerne la réglementation, la déclaration préalable à l'activité de pêche en mer à faire sur internet n'est pas obligatoire en 2014. Cependant pour votre information vous pourrez lire les 16 pages sur la réglementation et les bonnes pratiques de la pêche maritime de loisir sur le site pechedeloisir.application.developpement_durable.gouv.fr

La taxe bateau annoncée pour cette année est reportée. Jusqu'à quand ?

Au niveau sécurité

La journée sécurité a permis de vérifier le matériel d'une vingtaine de bateaux. Les contrôles sont satisfaisants dans l'ensemble. Quelques problèmes subsistent : le nombre d'extincteurs (1 pour la partie moteur, 1 pour la partie habitacle) et le feu visible sur tout l'horizon.

Nous sommes en 2014, pensez à vérifier la validité de vos feux rouges à main.

Portez automatiquement votre brassière de sauvetage (gilet à déclenchement automatique de 150 Newton).

La séance annuelle de vérification des extincteurs aura lieu le 28 juin 2014.

Carte de l'Amicale

Elle vous est remise lors du paiement de votre cotisation annuelle. Elle vous permet d'obtenir des réductions chez certains fournisseurs et réparateurs.

Par ailleurs, en passant par l'Amicale en faisant des achats groupés, on obtient des réductions sur les antifouling et sur les gilets de sauvetage.

Nous vous proposons aussi des réglettes et des pieds à coulisses pour les coquillages (quand le stock sera reconstitué). N'oublions pas les T-shirts et les polaires.

Site Internet

Toutes ces informations sont sur le site de l'Amicale, consultez-le ! www.appcamaret.fr Donnez-nous vos adresse mail pour recevoir informations et invitations. Pour des informations nationales, en plus de la revue Pêche-Plaisance, vous pouvez aussi consulter le site de la FNPPSF www.fnppsf.fr

Festival du Bout du monde

Notre participation de bénévoles au 'Boudu' 2013 nous a rapporté environ 1200 euros. L'équipe de plaisanciers qui y participe depuis plusieurs années a besoin d'être renforcée, nous comptons sur vous !

Projets

Plusieurs projets cette année, entre autres une sortie pêche et un repas du pêcheur.

Nous vous invitons à participer à la campagne de la SNSM : « *Je suis solidaire, je fais un don* ».

Nous vous convions maintenant à boire le verre de l'amitié.









